



A

Commission relative
à la Convention de Berne relative à la création
d'une Union internationale pour la protection
des œuvres littéraires et artistiques.

M. M.

- | | | |
|-----------------|---|------------------|
| 1 ^{er} | - | Garrisson |
| 2 ^e | - | Scherer |
| 3 ^e | - | Maze |
| 4 ^e | - | de la Vicothèque |
| 5 ^e | - | Bozérian |
| 6 ^e | - | Le Monnier |
| 7 ^e | - | Allou |
| 8 ^e | - | Robert de Massy |
| 9 ^e | - | Bardoux |

Séance du 23 Octobre 1886

La commission chargée d'examiner le projet de loi portant approbation de la convention signée à Berne, le 9 septembre 1886, concernant la création d'une Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, s'est réunie à une heure.

Étaient présents, M. M. : Garrisson, Scherer, Maze, Bozérian, Le Monnier, Allou et Robert de Massy.

Absents : M. M. de la Vicothèque et Bardoux, qui se sont fait excuser, étant obligés de se rendre dans d'autres commissions.

M. Robert de Massy prend place au fauteuil comme président d'âge ; M. Bozérian l'assiste comme second d'âge.

Ces messieurs sont maintenus dans leurs fonctions par la

Commissaires.

Il résulte des déclarations faites par les membres présents que le projet de loi n'a donné lieu à aucun débat dans les bureaux ; que dans tous l'impression a été favorable au projet de loi.

Après un échange de courtes observations sur l'origine et sur l'utilité de la convention, qui n'est sur plusieurs points que la reproduction de celle qui a été précédemment conclue pour la propriété industrielle, après quelques éclaircissements donnés sur la portée exacte de certains articles, la Commission conclut à l'unanimité à l'adoption du projet, et nomme pour rapporteur M. Bozériau.

Le Président

P. Hubert D. Massy

Le Secrétaire

J. Bozériau

Séance Du 18 Janvier 1887

Convoqué pour entendre le Rapport de M. Bozériau, la Commission en a pu faire connaissance par la communication qui lui en a été faite par son Président. Au nom de M. Bozériau, lequel est lui par suite d'une indisposition.

La Commission a approuvé ce rapport et a invité son Président à le déposer sur les Bureaux des Sénateurs.

Le Président

P. Hubert D. Massy

